

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 30 novembre 2015 N° de la séance : 2</p>	<p>A.S. 2015/2016</p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<p style="text-align: center;"><b><u>CONSEIL D'ADMINISTRATION</u></b> <b><u>DU LUNDI 30 NOVEMBRE 2015</u></b></p> <p>Le quorum étant atteint, monsieur MIALON ouvre la séance à 18 h 30. Madame SENIZERGUES est désignée secrétaire de séance.</p> <p><b><u>1°) Adoption du compte-rendu conseil d'administration n° 1 du 5 novembre 2015</u></b></p> <p>Monsieur MIALON s'assure que tous les membres ont bien reçu le compte-rendu. Sans remarques particulières, il est adopté en l'état.</p> <p><b>16 votants</b> <b>Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <p><b><u>2°) Adoption de l'ordre du jour</u></b></p> <p>Monsieur MIALON s'assure que tous les membres ont bien reçu l'ordre du jour.</p> <p><b>16 votants</b> <b>Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <p><b><u>3°) Contrat d'objectifs</u></b></p> <p>Monsieur MIALON présente le contrat d'objectifs. Il définit des objectifs à atteindre pour le lycée à une échéance pluriannuelle (2015-2019). Ces objectifs sont au nombre de trois, accompagnés de la stratégie de développement et des résultats attendus. Ce projet est un document important, spécifique à l'établissement. Il est soumis aux membres du conseil d'administration. S'il est approuvé, il sera transmis aux autorités académiques pour signature et engagement tripartite (madame la Rectrice, madame la DASEN et monsieur le chef d'établissement). Monsieur MIALON souhaite qu'il soit en libre accès sur l'ENT.</p> <p><b>16 votants</b> <b>Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p>	
--	--

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 30 novembre 2015 N° de la séance : 2</p>	<p>A.S. 2015/2016</p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>
<p>❖ Convention avec le lycée Hessel pour la maintenance informatique, la gestion et l'entretien du parc informatique qui seront réalisés par la Région.</p> <p>❖ Présentation du projet de convention cadre académique concernant le continuum (bac - 3 / bac + 3) pour avis du conseil d'administration. Cette convention vise à faciliter l'insertion des élèves en post-bac. Le référent bac-3/+3 pour le lycée hôtelier est madame Marine SINTES.</p> <p><b>16 votants</b> <b>Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <p><b><u>4°) Budget 2015</u></b></p> <p>Madame PERROT distribue les documents financiers. Elle précise que la subvention de la Région d'un montant de 319 826 € est en hausse par rapport à l'année précédente. Elle sera à répartir entre les services : administration et logistique, pédagogie et vie de l'élève.</p> <p><b>16 votants</b> <b>Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p> <p><b>A. <u>CFA départemental</u></b> Monsieur MIALON précise que l'actuel Centre de Formations d'Apprentis (CFA) départemental devient au 1<sup>er</sup> janvier 2016 un CFA académique. Les CFA départementaux actuels deviennent des UFA et les UFA dans les lycées seront des EPLE. L'UFA du Tarn sera positionné sur le lycée de Carmaux</p> <p><b>B. <u>Taux de participation aux charges communes</u></b></p> <p>Madame PERROT expose le principe de la participation aux charges communes. La proposition est d'appliquer le pourcentage minimum de la fourchette prévue afin de préserver au maximum la part à mettre dans l'assiette.</p> <p><b>16 votants</b> <b>Pour : 16 Abstentions : 0 Contre : 0</b></p>	

<p>L.P. HOTELIER 45 RUE LAPEYROUSE 81200 MAZAMET</p> <p>PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 30 novembre 2015 N° de la séance : 2</p>	<p><u>A.S. 2015/2016</u></p>
<p>OBJET</p>	<p>RESERVE A L'INSPECTEUR D'ACADEMIE</p>

<p><b><u>5°) Questions diverses</u></b></p> <p>La séance est levée à 19h30</p> <p>Le Président du CA</p>  <p>Nicolas MIALON</p>	
---	--